

De l'intérêt des biographies

Jules Lechevalier (1806-1862) : des socialismes « utopiques » aux modèles coopératifs

The importance of biographies in the history of the social economy

Jules Lechevalier (1806-62): From utopian socialism to the cooperative model

Olivier Chaïbi

Numéro 310, octobre 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021105ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021105ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chaïbi, O. (2008). De l'intérêt des biographies : Jules Lechevalier (1806-1862) : des socialismes « utopiques » aux modèles coopératifs. *Revue internationale de l'économie sociale*, (310), 79–91. <https://doi.org/10.7202/1021105ar>

Résumé de l'article

À travers Jules Lechevalier, personnage largement méconnu de l'histoire de l'économie sociale, nous avons cherché à comprendre comment la transition se produit entre une oeuvre théorique et une oeuvre pratique. Jusqu'à présent, la plupart des travaux sur l'économie sociale se sont essentiellement intéressés soit aux pensées des théoriciens, soit aux institutions associatives et coopératives, comme s'il n'existait pas de rétroaction entre le projet pensé et le projet pratiqué. Jules Lechevalier, qui a côtoyé Infantin, Fourier et Proudhon, n'a cessé de confronter à la réalité les théories sociales et politiques les plus audacieuses de ses contemporains. En laissant des traces éparses dans les archives, ce foisonnement n'a pas retenu l'attention des historiens. Pourtant, cet infatigable « organisateur de travail » a notamment adjoint des syndicats de la consommation et de la production à la Banque du peuple de Proudhon, vaste projet mutualiste et coopératif dont le programme préfigurait la mise en place de l'Etat-providence français bâti sur la sécurité sociale.

DE L'INTÉRÊT DES BIOGRAPHIES

Jules Lechevalier (1806-1862) :

des socialismes « utopiques » aux modèles coopératifs

par Olivier Chaïbi*

*A travers Jules Lechevalier, personnage largement méconnu de l'histoire de l'économie sociale, nous avons cherché à comprendre comment la transition se produit entre une œuvre théorique et une œuvre pratique. Jusqu'à présent, la plupart des travaux sur l'économie sociale se sont essentiellement intéressés soit aux pensées des théoriciens, soit aux institutions associatives et coopératives, comme s'il n'existait pas de rétroaction entre le projet pensé et le projet pratiqué. Jules Lechevalier, qui a côtoyé *Enfantin*, *Fourier* et *Proudhon*, n'a cessé de confronter à la réalité les théories sociales et politiques les plus audacieuses de ses contemporains. En laissant des traces éparées dans les archives, ce foinnement n'a pas retenu l'attention des historiens. Pourtant, cet infatigable « organisateur de travail » a notamment adjoint des syndicats de la consommation et de la production à la Banque du peuple de Proudhon, vaste projet mutualiste et coopératif dont le programme préfigurait la mise en place de l'Etat-providence français bâti sur la sécurité sociale.*

* Olivier Chaïbi est professeur dans le secondaire et membre des sociétés de recherche P.-J.-Proudhon et d'études saint-simoniennes. Cet article est issu d'une thèse d'histoire soutenue en 2007 à la Sorbonne devant Christophe Charle, Jacques Marseille, Alain Plessis et Philippe Régner. Une publication est en cours sous le titre *Jules Lechevalier Saint-André, pionnier de l'économie sociale*. Mél. : olivierchaïbi@no-log.org.

« Si l'économie sociale est une vieille armée finalement et relativement victorieuse ici ou là, c'est que ses victoires reposent sur des milliers, des millions de soldats inconnus. Puisse, en les illustrant, cette histoire contribuer à ce qu'ils ne soient pas outrageusement méconnus. » (Henri Desroche, 1987.)

(1) *Avenir de la monarchie représentative*, 1845. Les citations en italique et les titres sans nom sont de Jules Lechevalier.

(2) *Programme socialiste*, 1848.

(3) Les notices biographiques à son sujet le décrivent comme un homme « peu constant dans ses opinions » (*Grand dictionnaire universel*, par Pierre Larousse, 1873), dont les « opinions politiques ont été aussi versatiles que ses opinions économiques, et [qui] a tour à tour défendu toutes les doctrines » (*La littérature française contemporaine*, par Bourquelot et Maury, 1854).

Jules Lechevalier, un « soldat inconnu » de l'économie sociale? Pacifiste « *soldat de la vérité* »⁽¹⁾, comme il se qualifia lui-même, il fut bien connu de son vivant. Ce « modeste précurseur de la sociologie moderne » (Hayward, 1988), ce « *socialiste de l'avant-veille* »⁽²⁾ se distingue « *des milliers, des millions de soldats inconnus* » pour s'avérer être l'un des principaux organisateurs de cette « vieille armée ». Pourtant, ce dernier a sombré dans l'oubli, sans doute en raison de son ralliement à Napoléon III en fin de vie, ce que les républicains ne lui pardonnèrent jamais.

Des lectures des premières notices biographiques de Jules Lechevalier émane un sentiment de versatilité dans le singulier parcours de ce personnage⁽³⁾ :

apôtre saint-simonien des plus actifs en 1830-1831, il quitta Enfantin pour rejoindre Charles Fourier en 1832 et s'imposer comme son premier vulgarisateur. Proche ensuite du ministre de l'Instruction publique Guizot, puis du « juste milieu » sous la monarchie de Juillet, il milita dans la presse pour le développement d'un « parti social » avant de réaliser de nombreuses études sur l'esclavage dans les colonies antillaises. A la fois favorable à l'abolition et à une relance de la colonisation, il développa des projets d'exploitation de la Guyane dans lesquels il voulut associer l'Etat et les grandes banques, les travailleurs et les propriétaires. Il connut alors plusieurs faillites qui le conduisirent en prison pour dettes. En 1848, la proclamation de la II^e République sembla lui donner raison. Il fut alors un fervent défenseur du socialisme, collaborant avec Proudhon à la Banque du peuple. Condamné à l'exil en 1849, il développa en Angleterre dans les années suivantes de nombreuses coopératives aux côtés des *Christian Socialists*. Revenu au catholicisme en fin de vie, il se rallia à l'empire de Napoléon III. Dans ses derniers écrits, il admit la nécessité économique du libéralisme alors que son immense œuvre en science sociale avait eu pour but d'y trouver une alternative.

Des histoires globales de l'économie sociale ont déjà été réalisées par de brillantes études, essentiellement celles d'Henri Desroche (1991) et d'André Gueslin (1998). Plus récemment, les coopérateurs ont été mis à l'honneur par Mme Toucas-Truyen et M. Dreyfus (2005). En quoi une biographie, et plus précisément celle de Jules Lechevalier, permet-elle un nouvel éclairage de cette histoire ? Plus qu'un résumé qui ne pourrait être que trop succinct des œuvres théoriques et pratiques de Jules Lechevalier, cet article propose de montrer ses apports à l'économie sociale. Loin d'être le seul acteur de cette histoire, son parcours révèle l'existence de nombreux autres, dont les études permettraient des approches plus fines et plus nuancées de ses grandes tendances historiques.

Pourquoi une biographie de Jules Lechevalier ?

Le 16 janvier 1849, les anciens délégués de la Commission du travail qui avaient siégé dans le palais de l'actuel Sénat au printemps 1848 et les délégués des corporations ouvrières parisiennes se réunirent pour une assemblée générale qualifiée par le journal de l'ancien saint-simonien Barestre *La République* de « fait le plus important depuis la séparation de la commission du Luxembourg »⁽⁴⁾. Au cours de cette réunion, les projets de la Banque du peuple et des syndicats de la production et de la consommation furent présentés et adoptés par plus d'un millier de personnes réunies faubourg Saint-Denis. Cet événement peut sembler anecdotique et est resté marginalisé dans l'histoire sociale⁽⁵⁾, sans doute en raison de l'absence de personnes célèbres, ou du moins passées à la postérité. Louis Blanc et Pierre-Joseph Proudhon, pourtant à l'origine de ces projets qui voyaient le jour, étaient absents, tout comme les autres théoriciens

4) *La République*, 20 janvier 1849.

(5) Il est tout de même évoqué par Rémi Gossez, 1967.

qui auraient pu les cautionner. Cette réunion rassemblait néanmoins des associations de travailleurs et avait pour but de mettre en place un système de coopération et de mutualité organisé autour d'une banque de crédit aux travailleurs. C'était la première fois qu'en France un projet bâti sur les trois piliers de l'économie sociale (association, mutualité, coopération) était sur le point d'être mis en pratique. Les principaux protagonistes de cette œuvre, les citoyens Gautier, Lavoye, Lefaure, Rémy ou Chipron, sont de parfaits inconnus, tout comme Jules Lechevalier, qui en fut le membre le plus actif ⁽⁶⁾.

En étudiant une institution, la Banque du peuple, et une pensée, celle de Proudhon, on peut réaliser le profond décalage qu'il y a entre une théorie et une institution pourtant liée (Chaïbi, 2000). Les tentatives de réalisation des projets sociaux du XIX^e siècle (phalanstères, colonies icariennes ou associations mutuelles plus modestes) diffèrent bien évidemment de leurs conceptions originelles, mais ont au moins le mérite d'avoir existé. Elles sont le fruit d'une nébuleuse de quelques personnes dont le parcours intrigue, en suscitant tantôt l'admiration, tantôt la réprobation. On pourrait réaliser une longue galerie d'« entrepreneurs sociaux » ou de « créateurs du social » du XIX^e, dans laquelle apparaîtraient par exemple l'industriel François Coignet, fouriériste et partisan d'un crédit accessible aux travailleurs, le naturaliste espagnol Ramon de la Sagra, membre de l'Institut et proudhonien, le banquier Bonnard, le journaliste et juriste aux prud'hommes Marius Chastaing, porte-parole des canuts lyonnais, et surtout l'inclassable Jules Lechevalier.

Le lien entre Infantin, Fourier et Proudhon

Quels liens y a-t-il entre Infantin, Fourier et Proudhon ? Pour répondre à une telle question, il faudrait plus d'une thèse de sciences humaines et sociales afin de mettre en évidence les aspects communs et les divergences entre ces auteurs, dont les pensées ont indubitablement marqué l'économie sociale. Pour l'historien, un lien moins idéologique, mais tout simplement humain peut apparaître : il s'agit de Jules Lechevalier. Il fut l'une des rares personnes à avoir développé et essayé de mettre en pratique à la fois les idées économiques et sociales du saint-simonisme, du fouriérisme et de Proudhon. Lechevalier peut être considéré sans exagération comme un théoricien de l'économie sociale dont les « socialistes associationnistes » (Gueslin, 1998) forment sans doute la branche la plus connue de l'économie sociale. Jules Lechevalier étudia « tous les systèmes qui se faisaient jour, quand ils avaient pour but, sous une forme ou sous une autre, l'émancipation de la classe ouvrière ⁽⁷⁾ ». Son œuvre ébauche ainsi une première synthèse des théories d'économie sociale. Il nous révèle comment s'est manifestée la vulgarisation de ces théories et, surtout, comment elles se sont mises en pratique. Sur ces derniers aspects, la biographie devient un moyen de mesurer le réel impact d'une pensée sur la société et les individus qui la composent. « On peut décrire une civilisation en énumérant

(6) Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP), 934-818, *Mutualité des travailleurs*, 1849 ; 621-103, *Banque du peuple*, 1849.

(7) Rhaye, 1850, p. 117. La classe ouvrière doit évidemment être entendue au sens des travailleurs ou de « la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ».

(8) Eric Weil, « Machiavel aujourd'hui », in *Essais et Conférences*, t. II, Plon, 1971, cité par Pierre Musso en introduction d'*Actualité du saint-simonisme*, actes du colloque de Cerisy, Paris, PUF, 2004.

ses grands hommes », reprenait Pierre Musso en introduction d'un colloque sur l'actualité du saint-simonisme⁽⁸⁾. Bien que Jules Lechevalier ne soit pas aussi connu que Saint-Simon, on peut décrire des pans entiers de la société de son époque à travers lui.

Renouveau et intérêt de la biographie

En 1984, Daniel Madelénat dénonça dans un ouvrage sur la biographie le mépris dont ce genre était l'objet chez les historiens. Il évoqua la domination de l'école des Annales, qui, par sa préférence pour l'étude des groupes et des structures, tendait à renvoyer la biographie au statut de fossile vivant, telle l'« histoire grands hommes » ; au mieux était-elle érigée en « réservoir de faits donnant accès au collectif », telle une illustration (Madelénat, 1984, p. 110-111). L'auteur appuyait cette idée par une citation de Paul Veyne (*id.*, p. 109) : « L'histoire se propose de raconter les civilisations du passé et non de sauver la mémoire des individus ; elle n'est pas un immense recueil de biographies. »

Il faut croire que l'historiographie a connu un profond bouleversement ces dernières années, lorsque l'on songe à des travaux comme *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot*, d'Alain Corbin (1998), ou au *Saint Louis* de Jacques Le Goff (1996). Faut-il pour autant se réjouir du retour de la biographie⁽⁹⁾ ? Il est à craindre que « le biographe, implicitement (par son choix d'objet) ou explicitement, donne poids et valeur à une vie, et, dans le débat métaphysique sur les rôles respectifs du milieu et d'une finalité personnelle, privilégie l'individu » (Madelénat, 1984, p. 112-113). Le biographe ne doit être tenté ni d'estomper le personnage étudié au profit du contexte historique, ni à l'inverse de surdéterminer le rôle du personnage au regard de la réalité socio-économique. Il nous a semblé primordial au cours de notre travail de mettre en exergue l'influence de Jules Lechevalier sur son époque et ses contemporains, et réciproquement, de montrer ce en quoi il reflète les idées développées à une période donnée. L'histoire de l'économie sociale se prête bien par ailleurs à cette démarche, car selon Henri Desroche (1987), « une telle histoire ne cesse d'être déterminée par des contraintes politiques, économiques, techniques... Et pourtant elle ne cesse également de surdéterminer ces déterminations. Davantage : entre une histoire anecdotique des grands événements ou des grands hommes, d'une part, et, d'autre part, celle des lois, tendances, courbes qui alourdissent ou du moins pondèrent ces évolutions, l'économie sociale s'annonce comme une histoire intermédiaire des créativités populaires, disons, pour reprendre un mot célèbre, "d'hommes qui font leur propre histoire", fût-ce dans des conditions déterminées et même lorsque celles-ci prétendaient être déterminantes ».

Les pionniers de l'économie sociale commencent ainsi à faire l'objet de biographies. Si le saint-simonisme a toujours été étudié dès la mort

(9) Sans aller jusqu'à redouter le retour d'une « histoire grands hommes » à côté d'une résurgence de l'« histoire batailles », il faut bien admettre que le contexte idéologique actuel tend à réaffirmer le rôle des individus. Reste à savoir s'il s'agit de l'individu comme acteur rationnel censé agir librement en vue de satisfaire ses désirs ou de l'être humain émancipé des déterminismes socio-économiques ? Il s'agit peut-être là d'un débat au sein duquel les historiens n'ont pas à trancher. Gageons sur le fait que, pour le moment, à l'instar des travaux d'Alain Corbin ou de Jacques Le Goff, cette réhabilitation de la biographie soit exempte de tout soupçon.

(10) Alem, 1963. Le caractère plaisant de cette biographie échappe toutefois aux règles académiques de l'historiographie. La première biographie d'Enfantin est un travail de H.-R. d'Allemagne publié en 1935.

(11) Le saint-simonisme est traité d'un point de vue économique et industriel par Pierre Musso (2006), Franck Yonnet (2000), le Comité des sciences sociales appliquées aux transports (*Calcul économique et décision au XIX^e siècle: les grands travaux et le projet saint-simonien*, 1987), ainsi que par les travaux de 1970 sur le thème « Saint-simonisme et pari pour l'industrie ».

(12) C'est le cas d'une longue tradition qui va de Célestin Bouglé à Pierre Ansart et dans laquelle peuvent aussi s'inscrire des travaux d'histoire de la pensée, comme Christophe Prochasson (2004), Françoise Fichet (1992) et John Bartier (1985).

(13) Ici prédominent les études de Philippe Régner (1984, 1987, 1988, 1992, 1997, 2002) et de Neil McWilliam (1993).

(14) Traitent des colonies les travaux de Michel Levallois sur Ismayl Urbain, ainsi que ceux d'Emile Témine (2002), de Michel Reuillard (1995) et de Philippe Régner (1989).

(15) Voir les travaux d'histoire de Michèle Riot-Sarcey.

(16) Emile Souvestre et Louis Rousseau dans le cadre de colloques en 2005 et 2006, Félicien David par Arlette Millard en 2005, Frédéric Engels-Dollfus par Jérôme Blanc, Ismayl Urbain par Michel Levallois, Jean-Joseph Carlier par Jean-Louis Allain-Launay, les frères d'Eichthal par M. Le Bret.

(17) Pierre-Joseph Proudhon par Pierre Hautmann, Fourier et Victor Considérant par Jonathan Beecher, Etienne Cabet par François Fourn, Pierre Leroux par Bruno Viard.

de son fondateur, les saint-simoniens ont été davantage négligés. Le groupe entier a été étudié par deux historiens avant les années 30 (Charléty, 1896 ; Allemagne, 1930), mais par la suite et pendant longtemps, seul Prosper Enfantin a bénéficié de deux biographies⁽¹⁰⁾. Les études sur le saint-simonisme reviennent souvent sur les mêmes thèmes : une approche économique, centrée plus particulièrement sur l'industrie et la finance⁽¹¹⁾ ; une approche sociologique, souvent mise en perspective avec les théories socialistes⁽¹²⁾ ; une approche artistique et littéraire⁽¹³⁾, développée plus récemment ; enfin, des études liées à des passions plus actuelles, telles l'histoire des colonies⁽¹⁴⁾ ou celle du féminisme⁽¹⁵⁾. Ces thèmes sont toujours privilégiés depuis la récente vague d'étude du saint-simonisme, mais on constate que les biographies de saint-simoniens se sont multipliées depuis quelques années⁽¹⁶⁾.

Cet engouement pour la biographie dépasse les seules études saint-simoniennes, puisque plusieurs membres de courants de pensée liés à l'économie sociale en ont fait l'objet récemment⁽¹⁷⁾. Mais la biographie est-elle pour autant un exercice plus facile ? Christophe Prochasson (2005) commence son ouvrage sur Saint-Simon en demandant ironiquement s'il a réellement existé. Il s'interroge : « Comment écrire une vie ? » Il souligne l'éparpillement et l'absence de sources sur Saint-Simon. Si Jules Lechevalier n'a pas atteint la même dimension mythique que Saint-Simon, son parcours s'étale tout de même sur une distance au moins égale. Le parallèle entre les deux hommes n'est d'ailleurs pas si sacrilège. Saint-Simon a combattu sur le territoire américain, tandis que Jules Lechevalier, ayant appelé au nom de Saint-Simon les jeunes de sa génération à se battre pacifiquement pour « *l'émancipation définitive de ses semblables* »⁽¹⁸⁾, a développé un projet d'abolition de l'esclavage outre-Atlantique. Comme Saint-Simon, Lechevalier a étudié en Allemagne. Tous deux ont connu l'exil ou la prison, tous deux ont eu plusieurs activités professionnelles à côté de leurs activités intellectuelles, tous deux ont tantôt connu une vie fastueuse et fréquenté les notables, tantôt frôlé la misère et le désespoir.

Des sources plus éparpillées à l'origine d'histoires foisonnantes

(18) « *Généralités du XIX^e siècle ! c'est à vous d'accomplir l'œuvre de Saint-Simon [...]. Naguère vous combattiez pour la liberté; maintenant le temps d'autres exploits est arrivé, et ceux-là ne demandent plus le courage destructeur du guerrier, mais la constance pleine d'amour et de calme de l'homme qui VEUT et PEUT accomplir l'émancipation définitive de ses semblables.* » Jules Lechevalier, *Religion saint-simonienne, enseignement central*, Paris, Everat, 1831, p. 15.

Contrairement aux écoles, sociétés ou autres institutions de l'économie sociale qui ont leurs archives centrées en un seul lieu, les hommes se sont souvent déplacés, éparpillant ainsi leurs traces. Ce fut le cas de Jules Lechevalier. Toutefois, comme le souligne également Prochasson, les vies de Charles Fourier et de Victor Considérant ont été plus faciles à reconstruire grâce aux archives sociétaires des Archives nationales. Cela n'enlève rien au mérite de leur biographe, Jonathan Beecher (1993, 2001), qui a fait sur ces deux figures emblématiques deux travaux remarquables. La période fouriériste de Jules Lechevalier fut aussi courte que celle saint-simonienne, mais les archives sociétaires, comme les archives

de l'Arsenal, recèlent également des lettres qui concernent des périodes ultérieures. Par ailleurs, l'activité fouriériste de Lechevalier peut être reconstituée à travers le journal du *Phalanstère* et ses travaux sur la « réforme industrielle ». D'ailleurs, son activité saint-simonienne a pu également être reconstituée à travers *Le Producteur*, *Le Globe* et ses brochures sur le dogme. Les archives sociétaires, moins mises en valeur que les fonds Enfantin et d'Eichthal sans doute pour des raisons de structure, méritent d'être comparées aux archives saint-simoniennes de l'Arsenal en raison de la similitude des témoignages à exploiter qu'elles contiennent, mais aussi parce qu'elles concernent plusieurs personnages passés sous l'influence de Jules Lechevalier du saint-simonisme au fouriérisme, tels le polytechnicien Abel Transon ou le docteur Charles Pellarin.

Archives coloniales

La biographie de Jules Lechevalier témoigne de la nécessité d'élargir les travaux historiques sur l'économie sociale à d'autres archives. Pour les questions qui ont trait au colonialisme, le passage par le CAOM est obligatoire. Les historiens qui ont étudié la politique coloniale ou plus récemment la question de l'orientalisme des saint-simoniens ont ouvert la voie (Levallois et Moussa, 2006). Le parcours colonial de Jules Lechevalier a laissé des traces aux ministères de la Marine et des Colonies, de la Guerre, des Finances, de l'Intérieur, du Commerce et de l'Agriculture. Il a fallu à Jules Lechevalier contacter tous ces ministères, dont les administrateurs ont souvent changé, ce qui n'a pas facilité son plan d'abolition de l'esclavage par la colonisation de la Guyane. Là encore, des informations sont à compléter avec les écrits, la presse, mais aussi des documents de tribunaux du commerce, présents dans des archives départementales. Avec tous ces matériaux, dix années de travaux qui ont impulsé la politique coloniale de la France, mais aussi donné raison aux abolitionnistes, ont pu être mises au jour à travers Jules Lechevalier. Bien qu'enfoui dans les archives, le projet guyanais de ce Martiniquais peut s'inscrire dans les débats contemporains. Comment mettre en place un projet de développement qui ne soit pas un avatar du néo-colonialisme? Jules Lechevalier permet d'aborder le sujet avec un autre point de vue. Le premier projet de colonisation qu'il impulsa était un projet de colonie domestique et agricole en Seine-et-Oise, à proximité de Rambouillet, et plus connu sous le nom de phalanstère...

Sources financières et judiciaires

Des informations concernant d'autres pionniers de l'économie sociale sont exploitables dans des archives financières, telles les archives notariales, mais aussi dans des archives judiciaires, tant pour des raisons économiques que politiques, car l'engagement de ces entrepreneurs sociaux, à l'instar de celui de Jules Lechevalier, n'a pas toujours été bien vu par les autorités. Les rapports de police à leur égard, bien qu'ils fussent sûrement nombreux, sont rares à Paris. Mais d'autres archives judiciaires ont souvent été négligées, sans doute en raison de leur manque de classement, comme les archives

des Hautes Cours de Bourges et de Versailles, liées aux procès des manifestations insurrectionnelles sous la II^e République, qui contiennent de nombreuses pièces sur les démocrates socialistes et leurs institutions précurseurs de l'économie sociale (Charon-Bordas, 1985). Ces archives permettent de compléter un pan de l'histoire sociale dont des œuvres et surtout des destinées ont été brisées par la répression policière.

Enfin, malgré la disparition des frontières et le développement des transports, on doit constater que nos personnages du XIX^e siècle ont parfois été plus mobiles que nous, chercheurs d'aujourd'hui. En Angleterre, les spécialistes du *Christian Socialism* s'accordent tous pour reconnaître que Jules Lechevalier a eu une grande influence sur ce mouvement. Toutefois, ces derniers semblent avoir laissé aux Français le soin d'affirmer ou non cette idée. En tant que terre d'exil, la Grande-Bretagne renferme de nombreuses archives sur des théoriciens français, archives souvent disséminées dans plusieurs centres et villes. Là encore, des pistes de recherche s'ouvrent à nous, tout comme en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne, où l'émergence de l'économie sociale a des interférences avec les pionniers français.

L'inscription de Jules Lechevalier dans les lignées de l'économie sociale

Les études d'économie sociale distinguent quatre écoles, conformément à la classification réalisée à l'université de Genève en 1890 : l'école libérale, instruite par Charles Dunoyer, à laquelle s'apparenteraient Stuart Mill, Walras, Schulze et Delitzsch ; l'école socialiste, sous l'influence croisée de Saint-Simon, Fourier, Buchez, Proudhon ou Louis Blanc ; l'école réformiste ou sociale-chrétienne, essentiellement illustrée par Le Play ; enfin, l'école solidariste fondée par Charles Gide⁽¹⁹⁾. A travers Jules Lechevalier, cette classification appelle quelques considérations. Son affiliation à l'école socialiste semblerait évidente de par son passé saint-simonien, fouriériste, puis proudhonien. Toutefois, les frontières entre ces quatre écoles sont floues au regard du parcours de Jules Lechevalier. Après avoir affirmé ses convictions au sein de l'école socialiste, il travailla en Angleterre avec les coopérateurs chrétiens. Et par son ralliement à la monarchie de Juillet ou son orientation bonapartiste en fin de vie, il se rapproche davantage des réformistes ou des libéraux. Ces quatre écoles ont été spécifiées en fonction des principes élaborés par des théoriciens. Or, confrontées à la réalité, les théories d'économie sociale engendrent des modèles plus convergents dans leurs fonctionnements. Enfin, l'intérêt pour les théories originelles tend à négliger le rôle des premiers associés ou coopérateurs, dont les préoccupations sont bien plus pragmatiques. Les expériences associatives et coopératives de Jules Lechevalier ont souvent permis la synthèse de plusieurs écoles théoriques, tout en témoignant de la difficulté à les mettre en pratique. Dans son ouvrage sur l'invention de l'économie sociale, André Gueslin a fait de l'engagement idéologique une question centrale en cherchant à

(19) *Quatre écoles d'économie sociale, conférences données à l'université de Genève en 1890, republiées dans Archives de sciences sociales de la coopération et du développement, oct.-déc. 1987, n° 82.*

« saisir comment l'on passe du rêve à l'outil, et inversement » (Gueslin, 1998, p. 5). La vie de Jules Lechevalier, tout en révélant la perméabilité des frontières entre les différentes écoles d'économie sociale, offre une réponse à cette question.

Si nous nous sommes attaché à étudier les entreprises associatives ou coopératives créées par Jules Lechevalier, afin de montrer en quoi il incarna véritablement la figure d'un « pionnier » de l'économie sociale, nous nous sommes intéressé dans le même temps à ses nombreuses théorisations qui précéderent ses œuvres. Notre entrepreneur social ne s'est pas contenté de vulgariser des systèmes de pensée complexes, il a aussi été un habile théoricien. Dans ses *Histoires d'économies sociales* (1991, p. 75-78), Henri Desroche évoqua la contribution d'un certain nombre de théoriciens au développement de l'économie sociale. Il souligna l'importante masse littéraire laissée par Charles Dunoyer, l'auteur du premier traité d'économie sociale, « 3 447 pages » exactement, ajoutant ironiquement qu'il y a là « une thèse à tenter ». . . Si l'intérêt d'un auteur découle de la quantité publiée, Lechevalier devrait passionner : c'est par dizaine de milliers que peuvent se chiffrer les pages d'articles, de brochures, d'études, cours, leçons et ouvrages de Jules Lechevalier ⁽²⁰⁾. Dans la galerie des fondateurs de l'économie sociale présentée par Desroche (1991, p. 89-90), on trouve bien évidemment Louis Blanc. Ce dernier est rattaché à l'économie sociale par sa préoccupation pour l'« organisation du travail ». En 1848, ce thème a occulté l'intitulé « économie sociale » dans les publications liées à ce domaine (Gossez, 1967). Or sur une trentaine d'ouvrages publiés sous la II^e République et contenant dans leur titre « organisation du travail », deux ont été écrits par Jules Lechevalier. Pour la même époque, Desroche a constitué une liste chronologique des institutions créées par les travailleurs sous le nouveau régime. On y trouve la Banque du peuple et la Mutualité des travailleurs, fondées en grande partie grâce à Jules Lechevalier (Desroche, 1991, p. 95). Toujours dans cette grande fresque des fondateurs de l'économie sociale se trouve Proudhon, qui pourtant n'utilisa jamais le terme d'économie sociale. Henri Desroche évoqua l'existence d'une œuvre au titre alléchant : *L'économie sociale de P.-J. Proudhon* ⁽²¹⁾, mais il en fut déçu, car elle n'entre pas dans « le vif du sujet ». Qu'est-ce donc alors que « le vif du sujet » lorsque l'on traite d'économie sociale ? Il faut, selon Desroche (1991, p. 100), se poser les questions suivantes, que nous pouvons appliquer à tous les pionniers de l'économie sociale en lieu et place de Proudhon : « Les termes d'« économie sociale » sont-ils employés dans les textes de Proudhon ? A quelle fréquence ? Selon quelles récurrences ? Dans quels contextes ? Avec quelles significations ? Et en tout cas, que ces termes soient ou non usités dans les textes, comment discerner les thèmes représentatifs d'une économie sociale « proudhoniennement » paramétrée ? »

Quels sont ces termes d'économie sociale ? Le docteur Guépin, auteur en 1835 d'un trop méconnu *Traité d'économie sociale* aux vues pourtant audacieuses, définit en introduction les mots de la « langue de l'économie sociale ». On y trouve : valeur, prix, échanges, crédit, cherté, circulation ⁽²²⁾ . . . Comment

(20) La plupart de la bibliographie de Jules Lechevalier est consultable à la BNF.

(21) A. Beauchery, *L'économie sociale de P.-J. Proudhon ou de la loi universelle, théorie et pratique de l'économie sociale*, Lille, 1867.

(22) Dr Guépin, *Traité d'économie sociale*, Paris, Bibliothèque populaire, 1835, chap. 1^{er}.

faire à travers ces termes une distinction entre l'économie politique et l'économie sociale? Les écrits de Jules Lechevalier, qui ont probablement été lus par Guépin, abondent de définitions qui ne diffèrent guère des termes de l'économie politique. Où réside alors la spécificité de l'économie sociale? En conclusion de son ouvrage, le docteur Guépin stipule que le gouvernement de l'humanité « devra avoir pour but de procurer à chaque homme la plus grande somme possible de bonheur ». Sur ce point, ni Adam Smith ni les philanthropes libéraux ne l'auraient contredit⁽²³⁾. Mais il ajouta : « Il faut en conclure encore que l'association tend à remplacer l'individualisme actuel et que la paix, l'ordre, la stabilité, contribueront puissamment à nous faire atteindre cet état de prospérité scientifique et industrielle, source d'une plus grande moralité dans tous les actes, que nous entrevoyons comme un avenir réservé à nos neveux, comme une conséquence de nos travaux. » Utopie, dirions-nous? On trouve pourtant là l'idéal de l'économie sociale. Ses thèmes sont la foi dans le progrès, un optimisme dans l'homme, la volonté de moraliser la société et l'économie, de faire profiter l'humanité entière de la science et de l'industrie. Enfin, l'économie sociale émane d'une critique des théories individualistes et prône l'association pour les contrecarrer. On trouve là résumés, certes de manière schématique, les thèmes que nous pouvons rechercher dans les œuvres de Jules Lechevalier ou d'autres pionniers de l'économie sociale.

(23) Les libéraux avaient encore comme but le bonheur des hommes. Ce sont les travaux de Malthus, en excluant une part de l'humanité du « banquet de la nature », puis ceux de Ricardo, en faisant du profit une fin en soi, qui contribuèrent à opposer la logique capitaliste libérale aux doctrines de l'intérêt général.

L'économie sociale, entre l'utopie et la réalité

Nos hérauts de l'économie sociale seraient-ils alors des utopistes? N'ont-ils pas puisé leurs théories en partie chez Saint-Simon et chez Fourier, tous deux étiquetés « socialistes utopiques » tant par les prétendus « socialistes scientifiques » que par tous ceux qui ont refusé d'explorer un tant soit peu leurs œuvres? Il ne nous incombera pas la lourde charge de prouver la scientificité et le réalisme des théories de ces auteurs. Quelques chercheurs courageux s'en sont déjà bien chargés. Sont qualifiés de « socialismes utopiques », entre autres, le saint-simonisme, le fouriérisme et le proudhonisme, qu'il faudrait d'ailleurs mettre au pluriel, tant ces pensées ont eu d'interprétations différentes. Il serait peut-être plus juste de désigner ces doctrines par l'expression « socialisme associationniste », comme le fait André Gueslin (1998, p. 27). Il importe cependant de montrer la part d'utopie qui réside en ces pensées, afin de pouvoir mettre en valeur le passage de l'utopie à la réalité et témoigner du « réel de l'utopie » (Riot-Sarcey, 1998) propre à ces courants de pensée du premier XIX^e. Nous avons montré à travers les œuvres de Jules Lechevalier qu'il émane de cette nébuleuse théorique qualifiée d'utopie des réalisations concrètes et pratiques. André Gueslin (1998, p. 83) conclut son chapitre sur ce thème et cette période en montrant l'importance considérable de l'utopie dans les origines de l'économie sociale. Il cite Jacques Rancière : « L'utopie est aussi vieille que le monde organisé. Elle est l'avant-garde des nouvelles sociétés

(24) Jacques Rancière, *La nuit des prolétaires, archives du rêve ouvrier*, Fayard, 1981.

et elle fera la société, l'harmonie, quand le génie des hommes en fera une réalité par des démonstrations savantes qui la dégageront des obscurités et des impossibilités temporaires⁽²⁴⁾. » Serait-ce en cela que réside le génie de Jules Lechevalier, dans sa capacité à avoir fait de l'utopie une réalité sociale par de savantes démonstrations? Ou pour reprendre notre problématique suggérée par Henri Desroche, comment les pionniers de l'économie sociale ont-ils paramétré les thèmes de l'économie sociale pour les conformer au contexte socio-historique?

Pratique et théorie intimement liées

A travers Jules Lechevalier, nous avons cherché à comprendre comment la transition se produit entre une œuvre théorique et une œuvre pratique, et lorsque ces théories contiennent tout de même une part d'utopie, comment on chemine de l'utopie à la réalité. Jusqu'à présent, la plupart des travaux sur l'économie sociale se sont essentiellement intéressés soit aux pensées des théoriciens, soit aux institutions associatives et coopératives. Par ailleurs, il est généralement admis que les œuvres pratiques découlent des œuvres théoriques, comme s'il n'y avait pas de rétroaction entre le projet pensé et le projet pratiqué, ce qui témoigne d'un idéalisme un peu exagéré pour l'étude de courants fortement déterminés par la réalité sociale. De la conception de projets associatifs ou coopératifs à leur réalisation, il y a de nombreuses transformations ou remises en cause. Cette tendance à délier les projets de leurs théoriciens émane en partie des concepteurs eux-mêmes. Il était pratique pour Louis Blanc de considérer les ateliers nationaux comme une trahison de sa pensée. Proudhon estimait sa Banque du peuple falsifiée par des éléments extérieurs. Et que dire de Fourier à l'égard du phalanstère! Pour Jules Lechevalier, le problème a été plus délicat. Chargé de l'exécution de ces projets, il ne pouvait se rétracter derrière une façade théorique, dès lors qu'était promis à des centaines, voire des milliers de travailleurs un instrument destiné à améliorer leur quotidien. Jules Lechevalier a sans cesse confronté à la réalité les théories sociales et politiques les plus audacieuses et novatrices de ses contemporains. Or, entre les modèles théoriques et les institutions qui en découlent, il y a les hommes. Les études d'économie sociale, même si elles leur ont rendu hommage, ont trop souvent oublié l'humain... André Gueslin (1998, p. 37) souligna pourtant son importance: « Il reste à comprendre la réussite d'un tel mouvement qui a tellement impressionné les socialistes français. A l'évidence, il y eut d'abord le génie des hommes, tellement important dans le secteur de l'économie sociale. »

Economie sociale : un engagement éditorial

Il y a aujourd'hui un véritable engouement pour l'économie sociale. Depuis dix ans, le nombre de titres publiés sur l'économie sociale en témoigne⁽²⁵⁾. Elle a dans l'édition éclipsé totalement « économie libérale », « économie capitaliste »⁽²⁶⁾ ou « économie socialiste »⁽²⁷⁾. Seul le terme « capitalisme » demeure présent dans davantage de titres⁽²⁸⁾, mais la majorité en fait la critique⁽²⁹⁾, alors que le terme « économie sociale » est utilisé dans un sens

(25) Une recherche dans le catalogue de la BNF par titre comprenant « économie sociale » depuis 1997 donne 113 notices, soit l'équivalent du nombre de notices comprenant « économie sociale » dans le titre entre 1973 et 1996. De 1986 à 1996, le titre de 53 notices contient « économie sociale ». La production d'œuvres sur l'économie sociale a plus que doublé les dix dernières années.

(26) Seulement deux notices contenant dans leur titre « économie libérale » dans le catalogue de la BNF depuis 1997, autant pour « économie capitaliste ».

(27) Une seule notice.

(28) 218 notices depuis 1997.

(29) Il suffit de regarder les titres des dernières publications pour voir à quel point le capitalisme est décrié: Michel Aglietta, *Désordres dans le capitalisme mondial*; Patrick Artus, *Le capitalisme est en train de s'autodétruire*; Gérard Fochs, *Dépasser le capitalisme*; Roger Godino, *Réenchâter le travail: pour une réforme du capitalisme*; Paul Sorion, *Vers la crise du capitalisme américain*; Thomas Philippon, *Le capitalisme d'héritiers: la crise française du travail*.

valorisé. Certes, le capitalisme n'a pas besoin de théoricien pour le défendre. Quant à l'utilisation du vocable de l'économie sociale, il y a fort à craindre que le thème soit plus vendeur et serve en réalité à voiler des pratiques économiques bien plus loin des préoccupations sociales qu'elle prétend défendre. Il n'y a qu'à songer aux fonds éthiques, à l'utilisation du terme « développement durable » par un grand nombre de projets économiques qui n'ont fait que changer d'intitulé, à la profusion des étiquetages « bio » ou « équitable » sur des produits de consommation courante, à la prétention des plus grands groupes bancaires ou d'assurances français à être organisés sous forme mutualiste ou coopérative, alors qu'ils spéculent sur des fonds de pension... Des aspirations velléitaires des décideurs économiques à obtenir un consensus en utilisant les termes de l'économie sociale risquent de les dénaturer et de les vider de leur sens. A une époque où nous vivons peut-être davantage une crise de l'économie politique qu'une crise économique, il est nécessaire de revenir sur les définitions, et pour cela de remonter à leurs origines. Qui aurait pu songer qu'un certain Jules Lechevalier, économiste atypique et oublié, dont les connaissances étaient pourtant des plus solides, ait pu concevoir il y a plus de cent cinquante ans tant de concepts d'actualité : il stipula en Grande-Bretagne l'idée d'achat éthique en refusant d'acheter des produits altérés par le travail d'esclaves⁽³⁰⁾ ; il anticipait l'émergence du commerce équitable en prônant l'« *equitable arbitration* » ; il contribua à la création de magasins coopératifs ; il prôna et agit en faveur de l'instruction de tous par l'enseignement et la presse ; il bâtit en Guyane un véritable projet de développement ; il ajouta à la Banque du peuple de Proudhon des syndicats de la consommation et de la production, vaste projet mutualiste et coopératif dont le programme préfigurait la mise en place de l'Etat-providence français bâti sur la sécurité sociale.

A l'heure où la question des contrats de travail est la principale pierre d'achoppement de toute réforme économique et bloque même la construction européenne, Jules Lechevalier, qui s'était autoproclamé « *le plus grand organisateur de travail de son époque* » (Levallois et Moussa, 2006, p. 325), a peut-être quelques idées à nous proposer. Alors que la mise en place d'une véritable démocratie sociale achoppe sur la difficulté à dépasser l'opposition et les clivages entre le travail et le capital, il n'est pas inutile de relire des pensées qui prônaient l'association pacifique des travailleurs et des capitalistes, comme l'a fait en premier Jules Lechevalier avec Saint-Simon, Fourier, puis Proudhon. Enfin, à une période où notre système social, hérité des pratiques des premiers coopérateurs et mutualistes, semble condamné par la mainmise des investisseurs institutionnels sur les banques et les assurances, tandis que des représentants des travailleurs se tournent en vain vers l'Etat pour organiser le financement des caisses de sécurité sociale, de retraite ou d'assurance chômage, l'écho lointain d'un appel aux travailleurs à s'organiser eux-mêmes peut « raisonner » à nouveau⁽³¹⁾. ●

(30) « Letter to Anti-Slavery Association, 1853 » in *Five years in the land of refuge*, Londres, 1854.

(31) Jules Lechevalier, *Qui donc organisera le travail ? Les travailleurs eux-mêmes !* Paris, 1848.

Bibliographie

Alem Jean-Pierre, *Enfantin, le prophète au sept visages*, Jean-Jacques Pauvert, 1963.

Allemagne Henry-René (d'), *Les saint-simoniens, 1827-1837*, 1930.

Bartier John, *Naissance du socialisme en Belgique: les saint-simoniens*, Arlette Smolar-Meynart, Bruxelles, Présence et Action culturelles, 1985.

Beecher Jonathan, *Victor Considérant and the rise and fall of French romantic socialism*, Berkeley, Univ. of California Press, 2001.

Beecher Jonathan, *Charles Fourier: le visionnaire et son monde*, trad. par H. Perrin et P.-Y. Pétilion, Paris, Fayard, 1993.

Chaïbi Olivier, « Pierre-Joseph Proudhon et la Banque du peuple », mémoire de maîtrise d'histoire, réalisé à Paris-I sous la direction de Jacques Marseille et Patrick Eveno, 2000. Le texte est partiellement publié dans les *Archives prouhoniennes*, 2001.

Charon-Bordas Jeannine, « La série CC aux Archives nationales: cour des Pairs, procès politiques », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 1985-01.

Corbin Alain, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot, sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998.

Charléty Sébastien, *Histoire du saint-simonisme (1825-1864)*, 1896.

Desroche Henri, *Histoires d'économies sociales, d'un tiers état aux tiers secteurs, 1791-1991*, Paris, Syros-Alternatives, 1991.

Desroche Henri, « Mémoire sociale et patrimoine culturelle » in *Histoire illustrée de l'économie sociale*, sous la direction de Dominique Besse, Fondes, 1987.

Fichet Françoise, *Saint-simonisme, libéralisme et socialisme: la doctrine du producteur*, EHESS, 1992.

Gossez Rémi, *Les ouvriers de Paris (1848-1851)*, La Roche-sur-Yon, Imprimerie centrale de l'Ouest, 1967.

Gueslin André, *L'invention de l'économie sociale, idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIX^e siècle*, Economica, 1998.

Hayward Jack, « From utopian socialism, via abolitionism, to the colonisation of French Guiana: Jules Lechevalier West Indian fiascos, 1833-1844 », in *De la traite à l'esclavage*, colloque international sur la traite des Noirs, Nantes, 1985, Société française d'histoire d'outre-mer, 1988, t. II, p. 608.

Le Goff Jacques, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996.

Levallois Michel et Moussa Sarga (sous la dir.), *L'orientalisme des saint-simoniens*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2006.

Madelénat Daniel, *La biographie*, Paris, PUF, 1984.

McWilliam Neil, *Dreams of happiness: social art and the French left, 1830-1850*, 1993.

Musso Pierre, *La religion du monde industriel: analyse de la pensée de Saint-Simon*, Ed. de l'Aube, 2006.

Prochasson Christophe, *Saint-Simon ou l'anti-Marx*, Perrin, 2004.

Régnier Philippe, *Références et interférences allemandes à l'intérieur du saint-simonisme avant 1848*, Forum Vormärz Forschung, 2002.

Régnier Philippe, « Michelet, les saint-simoniens et le saint-simonisme », in Paule Petitier (sous la dir.), *Michelet et la question sociale*, actes du colloque des 14-16 octobre 1993, in *Littérature et Nation*, Tours, n° 18, 1997.

Régnier Philippe, « Les saint-simoniens et George Sand », in Louis Le Guillou (sous la dir.), *Autour de George Sand, mélanges en l'honneur de Georges Lubin*, faculté des lettres et sciences sociales de l'université de Brest, 1992.

Régnier Philippe, *Les saint-simoniens en Egypte: 1833-1851*, BUE-A, Abdelnour, Le Caire, 1989.

Régnier Philippe, « Les saint-simoniens et la philosophie allemande ou la première alliance

intellectuelle franco-allemande », *Revue de synthèse*, t. CIX de la série générale, 4^e série, 1988.

Régnier Philippe, « Le poète, les prêtres et le prophète: Victor Hugo et les saint-simoniens, une lettre inédite de Pierre Leroux (1831) », in Antoine Court et Roger Bellet (sous la dir.), *G comme Hugo*, université de Saint-Etienne, 1987.

Régnier Philippe, « Les idées et les opinions littéraires des saint-simoniens (1825-1835) », thèse dirigée par Roger Fayolle, université de la Sorbonne-Nouvelle (Paris-III), 1984.

Reuillard Michel, *Les saint-simoniens et la tentation coloniale: les explorations africaines et*

le gouvernement néo-calédonien de Charles Guillain, 1808-1875, Paris, L'Harmattan, 1995.

Riot-Sarcey Michèle, *Le réel de l'utopie, essai sur le politique au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998.

Rhaye Pascal, *Les condamnés de Versailles*, Paris, 1850.

Témime Emile, *Un rêve méditerranéen, des saint-simoniens aux intellectuels des années 30*, Actes Sud, coll. « Bleu », Arles, 2002.

Toucas-Truyen Patricia, *Les coopérateurs: deux siècles de pratiques coopératives*, sous la direction de Michel Dreyfus, Editions de l'Atelier, 2005.

Yonnet Franck, *Saint-simonisme et système bancaire*, Evry-Val-d'Essonne, 2000.